

sement l'attention de qui de droit

Bref, pour en revenir au *Bulletin* qu'il s'agit de saluer, c'est de grand cœur que nous le saluons. Les *Artisans* sont mieux que nos amis, ils sont nos frères, puisque nous sommes membre de leur belle et florissante société. C'est donc bien sincèrement que nous leur portons un intérêt tout à fait fraternel. Nous le leur avons témoigné, du reste, en plus d'une circonstance dans les colonnes de ce journal, et même bien auparavant, dans les pages de la *Revue de Québec*. Nous sommes heureux de voir qu'ils recevront le *Bulletin* gratuitement, pourvu qu'ils soient en règle avec la Société c'est-à-dire pourvu qu'ils aient payé leurs contributions mensuelles et leurs contributions mortuaires. Ce service tout gratuit, s'il était possible de l'étendre davantage, finirait par ôter le principal, et peut-être le seul prétexte à l'indifférence d'un grand nombre de gens pour l'étude de questions extrêmement importantes. Le journal *L'Association*, a déjà fait trop de sacrifices absolument ruineux, et même le plus souvent inutiles hélas ! dans l'intérêt de l'instruction populaire, pour ne pas accueillir avec une joie enthousiaste le nouveau confrère qui, ne demandant pas même un tout petit écu annuel, trouvera peut-être ainsi le moyen sûr de se faire entendre et écouter, de faire entendre et pratiquer les véritables doctrines économiques et sociales même dans certains milieux où un prix d'abonnement, quelque minime qu'il soit, rend les oreilles désespérément sourdes. On paie sans sourciller 6 cts par semaine, soit plus \$3.00 par année, pour lire un journal quotidien qui, par ses feuilletons et ses malhonnêtes cancons, se rend indigne d'être admis dans les foyers respectables, mais payer \$1.00 ou \$0.75 par an pour une franche et honnête revue mensuelle, ou pour un franc et honnête journal hebdomadaire qui fait œuvre d'apostolat, cela ne se peut pas, car, voyez-vous, quand on a vidé sa bourse pour des dépenses inavouables, il n'y reste plus rien pour encourager ce qui a droit à l'encouragement.

LES ARTISANS

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE DE LA SOCIÉTÉ

Sauveur ; L. Laliberté et Geo Létourneau, de la Société Bienveillante de Saint-Roch ; Alcide Montreuil et M. Delisle, de l'Union des tailleurs de cuir ; P. Cousin et les Guillaumes, de la Société française de bienfaisance ; M. Boucher, préfet de la congrégation et Mme Boucher ; M. et Mme P. Brunelle ; M. et Mme William Carrier ; M. et Mme H. J. B. Chouinard ; M. P. B. Dumoulin ; M. le recorder et Mme Déry ; M. et Mme Théo. Ledroit ; M. et Mme Sim. Marcotte ; M. et Mme J. B. Letellier ; M. et Mme Cyr Tessier ; M. le conseiller et Mme Vincent ; M. Albert Thibaudeau, les représentants de la presse et une foule d'autres.

En dépit de la température peu favorable, les membres de la société, se sont formés en procession à leur salle à St. Roch et se sont rendus à l'église précédés de la fanfare des Hussards Canadiens.

La messe a été des plus solennelle.

Le révérend M. Feuiltault, chapelain de la société, officiait.

Ce sermon a été donné par le R. P. Turgeon, qui prit pour sujet la devise de la société : *Justice, économie, bien-être*.

La société des Artisans, succursale de Québec, existe depuis deux ans et grâce au noble but qu'elle poursuit, le nombre de ses membres grossit sans cesse. Souhaitons lui de marcher de succès en succès, car on ne saurait jamais trop encourager nos sociétés de bienfaisance.

Si le temps l'eût permis, les Artisans seraient d nouveau formés en procession après la messe. La pluie battante qu'il faisait a empêché la fête d'être plus complète. Les Artisans ont néanmoins droit d'être contents de leur succès.

A LÉVIS

La société des Artisans Canadiens-Français de Lévis, a célébré sa fête patronale par une magnifique démonstration civile et religieuse.

Malgré la température défavorable tous les membres de cette société se sont fait un devoir de répondre à l'appel de M. le secrétaire et de figurer dans la procession qui eut lieu avant la messe. Avant de se rendre à l'église, les sociétaires, précédés de leur drapeau et de la fanfare, défilèrent par les rues Eden, Côte du Passage, St. George et Genest.

A l'église tous prirent place sur les sièges

A MONTRÉAL

Moins heureuse que sa société-mère, l'Union Saint Joseph, la Société des Artisans Canadiens-Français n'a pu, à cause de l'inclémence de la température, donner à la célébration de la fête patronale tout l'éclat et toute la magnificence qu'elle aurait désirés.

Cependant à part de la procession qui n'a pu avoir lieu, toutes les autres parties du programme ont été remplies à la lettre et exécutées de telle sorte que le succès, sous tous rapports, a été complet.

Sans doute, c'eût été un magnifique spectacle de voir la plus nombreuse de nos institutions canadiennes-françaises de bienfaisance, composée de ses cinq mille membres, défilant en procession par les rues de la ville ; mais pour quiconque ne s'arrête pas seulement à la contemplation de tout ce qui brille ou qui a de l'éclat, il était encore plus magnifique et plus beau le spectacle de ces hommes qui, bravant la pluie et le mauvais temps, se rendirent à pieds, pour la plupart, jusqu'à l'église St-Joseph, rue Richmond, lieu de la célébration de la fête.

Honneur à eux ! ils ont montré par là qu'ils comprenaient que la fête patronale était une démonstration nationale à laquelle tout canadien français devait s'estimer heureux de prendre part.

Aussi en dépit de la pluie et du mauvais état des rues, à l'heure fixée pour la célébration du St-Sacrifice de la messe, l'église Saint-Joseph était remplie d'hommes, tous membres de la société des Artisans.

La messe a été célébrée par M. l'abbé F. Rabreau, vicaire à St-Joseph, assisté de MM. les abbés N. Gauthier et G. Bourassa, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Bruchési, chapelain de la Société, avait été invité à donner le sermon et il s'est acquitté de cette tâche avec l'éloquence qu'on lui connaît. Le prédicateur a fait ressortir l'utilité des associations de bienfaisance et le grand bien qu'elles avaient opéré chez les individus, dans la famille et au point de vue religieux.

L'église était ornée avec beaucoup de goût et de délicatesse, par une profusion de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs variées.

Un pain bénit à treize étages orné de nombreux petits drapeaux, avait été placé dans le bas chœur. C'est l'abbé Leclerc,

d'en faire partie, et les bienfaits inappréciables rendus à la classe ouvrière par cette florissante société. Depuis sa fondation en 1875, la société a payé \$50,000 aux orphelins et aux veuves de ses membres défunts. Les autres orateurs qui adressèrent la parole furent M. Péchevin Martineau, représentant M. le maire McShane, M. L. Archambault, fondateur de la Société ; N. Lachance, président de l'Union St-Joseph de Montréal ; Chs Lavigne, président de l'Union St-Pierre ; S. Gendron, président de l'Union des Commis-marchands ; M. J. Béland, M. P. P., pour Montréal (division Ste-Marie) ; M. L. Cousineau, représentant de l'Union St-Vincent. M. Cousineau a prononcé un discours chaleureux qui a été salué par des salves d'applaudissements, ainsi que celui de M. J. Lamarche, ex-président de la Société.

Au cours de ses remarques M. Gendron, de l'Union des commis marchands, a suggéré à ses auditeurs d'engager leurs parents, amis et connaissances à faire leurs achats pendant la journée, autant que possible, afin que les commis, principalement ceux employés dans les magasins de marchandises sèches, puissent avoir un peu plus de repos et de liberté et ne passent pas les trois quarts et demi de leur existence derrière un comptoir.

Ces remarques sont très justes assurément et méritent considération.

Après les discours, l'assemblée se dispersa et les invités se rendirent à l'hôtel Jacques-Cartier, où un superbe banquet les attendait.

Les mets de l'hôtel Jacques-Cartier sont trop connus, pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, aussi les convives y firent-ils le plus grand honneur. Plusieurs santés furent proposées et bues avec le plus grand enthousiasme.

Les discours recommencèrent accompagnés de quelques couplets de nos vieilles chansons canadiennes, entre chaque santé, et les convives se retirèrent à la fois reconfortés et enchantés de la manière dont les choses avaient été faites. Si la température n'a pas été belle, le succès a été beau.

La société des Artisans Canadiens-Français doit être fière de la journée de dimanche et nous la félicitons cordialement pour le succès qui a couronné ses efforts.

En terminant, nous devons des remercie-